

CENTRE

Fédération Sportive et Culturelle de France
Ligue régionale FSCF Orléanais

1240 rue de la bergeresse ■ 45160 Olivet
T 02 38 69 24 29 ■ P 07 78 86 00 70
bafabafd.centre@fscf.asso.fr



LA FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'Utilité Publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes telles que : l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

Forte de ses 230 000 licenciés et 1 650 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.

LA FORMATION À LA FSCF

LE BAFA-BAFD À LA FSCF, C'EST CHAQUE ANNÉE :

2100
STAGIAIRES ACCUEILLIS

350
FORMATEURS ENGAGÉS
ET COMPÉTENTS

100
STAGES ORGANISÉS

La Fédération Sportive et Culturelle de France dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, bénévoles ou professionnels. Elle propose ainsi des formations de différents niveaux destinées aux animateurs et dirigeants bénévoles. Ces formations ont pour objectif de donner aux stagiaires de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation.

La FSCF est à ce jour le seul organisme à disposer d'un double agrément délivré par l'Etat (Sport et Jeunesse – Education Populaire). Elle est habilitée à dispenser des formations et à délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD). L'offre de formations BAFA/BAFD à la FSCF s'étend sur 11 régions en France Métropolitaine et est organisée par les ligues régionales, comités départementaux ou associations affiliées à la FSCF.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le BAFA est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session de formation et souhaitant intervenir dans le domaine de l'animation socioculturelle.

Véritable outil de socialisation, le BAFA représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs.

LA FORMATION BAFA
PRÉPARE LES FUTURS
ANIMATEURS À :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec un projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM, se sensibiliser aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles
- Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs, veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- Encadrer, animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

LES ÉTAPES :

L'obtention du BAFA nécessite de suivre deux sessions de formation théoriques et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement en France et dans l'ordre suivant :

ÉTAPE 1 : La session de formation générale

ÉTAPE 2 : Le stage pratique

ÉTAPE 3 : La session d'approfondissement ou de qualification

La durée de la formation ne doit pas excéder 18 mois entre les étapes 1 et 2 et 30 mois dans sa totalité.

Une fois les 3 étapes de formation obligatoire réalisées et validées, le candidat doit adresser les certificats correspondants à la Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS) de son lieu de résidence. Le jury départemental BAFA délibère ensuite afin de décider si le candidat est reçu, ajourné ou refusé.

À noter : le jury se réunit de 3 à 5 fois par an selon les départements (dates disponibles par département sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).

LES ÉTAPES DE LA FORMATION BAFA

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

D'une durée de 8 jours minimum, la session de formation générale permet d'aborder des notions théoriques (connaissance de l'enfant et de l'adolescent, réglementation, notion de projet, etc) ainsi que des mises en situation pratique (animation de jeu, travail en équipe, etc). La session de formation générale peut s'effectuer en internat ou en demi-pension.

ÉTAPE 2 LE STAGE PRATIQUE

Le stage pratique s'effectue sur une durée de 14 jours minimum. Il doit être réalisé dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en France avec des enfants ou des adolescents. Il doit avoir lieu au plus tard 18 mois après le début de la session de formation générale.

ÉTAPE 3 LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

LA SESSION D'APPROFONDISSEMENT s'effectue sur une durée d'au moins 6 jours. Elle permet de revenir sur l'expérience de stage pratique en échangeant avec les formateurs, les autres stagiaires. L'objectif de cette session est d'approfondir une thématique au choix tout en acquérant des techniques (jeu, chant, activités manuelles, etc), de connaître les différents types d'accueil (séjour de vacances, accueil périscolaire, etc), de connaître les différents publics (petite enfance, adolescence, publics spécifiques, etc).

LA SESSION DE QUALIFICATION s'effectue sur une durée d'au moins 8 jours. Elle permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé. Seules deux thématiques de qualification sont proposées à la FSCF : le brevet surveillant de baignade, le canoë-kayak.



La FSCF propose plusieurs thématiques d'approfondissement et de qualification regroupées en 7 grandes familles. Le stagiaire est ainsi libre de choisir le thème d'approfondissement ou de qualification qui lui correspond le mieux. La FSCF propose également, dans le cadre d'un approfondissement intitulé « Rôle et fonction de l'assistant sanitaire - accueil public porteur de handicap », de former le stagiaire au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) qui au-delà d'être un devoir citoyen est très apprécié par les directeurs de séjours de vacances.

LES 7 FAMILLES D'APPROFONDISSEMENT ET QUALIFICATION BAFA

L'étape 3 du cursus de formation BAFA permet au stagiaire d'approfondir des thèmes spécifiques regroupés en sept familles citées ci-dessous et ayant chacune un objectif précis.



1/ LES PUBLICS

Cette famille d'approfondissement est destinée à identifier les caractéristiques, les besoins et les attentes des différents publics. Elle propose des aménagements et des activités adaptés aux différentes tranches d'âges : petite enfance, préadolescence, adolescence et publics spécifiques.

Au cours de cette session d'approfondissement, le stagiaire apprend à adapter ses comportements à travers des études de cas et des mises en situation.

Un stage qui fait rimer « rire et grandir » !

2/ LE JEU EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Le jeu est un élément indispensable dans le développement et la socialisation de l'enfant et du jeune. En intérieur ou en plein air, d'opposition ou de coopération, qu'il dure quelques minutes ou des journées entières, le jeu se décline de mille et une manière.

Cette famille d'approfondissement permet au stagiaire de redécouvrir les jeux classiques de l'animation en faisant appel à son imagination pour inventer de nouveaux jeux toujours plus spectaculaires pour petits et grands.

Le verbe jouer se conjugue à tout âge !

3/ LA CREATION ET L'EXPRESSION



Les veillées sont souvent l'occasion d'associer imaginaire avec extraordinaire et spectaculaire. Cette famille d'approfondissement apprend au stagiaire les différentes techniques artistiques et d'expression afin qu'il puisse développer sa créativité lors de spectacles réalisés en journée ou en veillées.

Plein la tête, plein les yeux !

4/ LA DECOUVERTE DES MILIEUX



Animer en milieu urbain, rural ou en bord de mer, c'est l'occasion d'appréhender son environnement à travers différentes animations telles que les jeux de piste, les rallyes photo, les courses d'orientation, l'organisation de camps et de mini-camps, etc, et de porter un regard neuf sur un milieu connu ou inconnu. Les thématiques d'approfondissement proposées dans cette famille sensibilisent également à l'écocitoyenneté tout en s'amusant.

Sensations et émotions garanties !

5/ LE SKI, LE SNOW ET LES ACTIVITES D'HIVER



La montagne en hiver offre la possibilité de pratiquer une multitude d'activités riches et variées : luge, ski, snow, raquette à neige, etc. Cette famille d'approfondissement est l'occasion de découvrir toutes les facettes de la montagne en hiver.

L'inscription à cette famille d'approfondissement nécessite un niveau intermédiaire de ski.

Tout schuss à la montagne !

6 / LA SANTE : ASSISTANT SANITAIRE + PSC 1



Cette famille d'approfondissement forme le stagiaire à la mise en place d'un cadre sécurisé pour la pratique d'activités ainsi qu'à la gestion des soins auprès des enfants, des jeunes et de l'équipe d'animation. Elle permet également au stagiaire d'apprendre les gestes de premiers secours et permet l'obtention de l'attestation : "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC 1), prérequis indispensable à la formation d'assistant sanitaire.

Sécurité est le maître mot !

7/ LES QUALIFICATIONS

La formation BAFA permet au stagiaire de se spécialiser à travers différentes sessions de qualifications de 8 jours. Le stagiaire dispose ainsi d'une qualification spécifique et reconnue en tant que telle pour encadrer l'activité dans un ACM.

La Fédération Sportive et Culturelle de France propose deux thématiques de qualification :

Le Brevet de Surveillant de Baignade (BSB) forme la stagiaire à la surveillance de la baignade en ACM et permet l'obtention du Brevet de Surveillant de Baignade (BSB). Au cours de cette session de qualification le stagiaire apprend le rôle, les responsabilités et la place qu'occupe le surveillant de baignade au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs. Pour s'inscrire à cette qualification le stagiaire doit être âgé d'au moins 18 ans au 1er Juillet de l'année en cours, doit être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage, doit avoir une attestation de 100 mètres nage libre départ plongé délivrée par un maître-nageur sauveteur, doit être titulaire du PSC 1.

Alors prêt à se jeter à l'eau ?

La qualification canoë-kayak forme le stagiaire à encadrer de manière autonome l'activité canoë-kayak sur un plan d'eau calme ou en rivière jusqu'à la cotation de difficulté « classe II » définie par la Fédération Internationale de Canoë (FIC). Cette session apprend également au stagiaire à mettre en place des animations autour de l'activité canoë-kayak. Pour s'inscrire à cette qualification le stagiaire doit fournir une attestation de 100 mètres nage libre délivrée par un maître-nageur sauveteur et pratiquer le canoë-kayak en rivière au niveau de difficulté « classe II » défini par la FIC.

Et on paye, on paye !

CALENDRIER BAFA

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

DATES	LIEUX	REGIMES	
		PENSION COMPLETE	½ PENSION
AUTOMNE 2014			
18/10 au 25/10	Eure et Loir (28)	490 460*	-
HIVER 2015			
21/02 au 28/02	Loir et Cher (41)	490 460*	-
PRINTEMPS 2015			
25/04 au 02/05	Loiret (45)	490 460*	-

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires



CALENDRIER BAFA

ÉTAPE 3 APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

DATES	THEMES	LIEUX	REGIMES		FAMILLE
AUTOMNE 2014			PENSION COMPLETE	½ PENSION	
20/10 au 25/10	Petite enfance/spectacles et veillées	Eure et Loir (28)	390 360*	-	
25/10 au 31/10	Equitation et approche de l'animal	Varennes/Amance (52)	595 565*	-	

HIVER 2015

07/02 au 14/02	Ski, snow, montagne	Bareges (65)	620	-	
14/02 au 21/02	Ski, snow, montagne	Thollon Les Memises (74)	620	-	
14/02 au 21/02	Ski, snow, montagne	Saint-Gervais (74)	620 590*	-	
21/02 au 27/02	Equitation et approche de l'animal	Varennes/Amance (52)	595 565*	-	
23/02 au 28/02	Petite enfance/spectacles et veillées	Loir et Cher (41)	390 360*	-	

PRINTEMPS 2015

11/04 au 18/04	Equitation, approche de l'animal	Sainte Suzanne (53)	590	-	
18/04 au 25/04	Qualification Canoë-kayak	Fouesnant (29)	590	-	
25/04 au 01/05	Equitation et approche de l'animal	Varennes/Amance (52)	595 565*	-	
27/04 au 02/05	Grands jeux/ séjours à thèmes	Loiret (45)	390 360*	-	

ETE 2015

24/06 au 30/06	Equitation et approche de l'animal	Varennes/Amance (52)	595 565*	-	
----------------	------------------------------------	----------------------	-------------	---	--

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR (BAFD)

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur est un brevet de cadre intermédiaire non professionnel qui prépare à la mise en place d'outils de gestion administrative, logistique, financière, matérielle, sanitaire et humaine dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances. Ce brevet a pour finalité de développer une mission éducative et de diriger un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Il est accessible à toute personne âgée de 21 ans révolus au premier jour de la session de formation et titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent.

Le BAFD et la spécificité des stages apportent un véritable « plus » d'expérience managériale. Il donne la possibilité aux futurs directeurs de diriger un ACM selon leurs valeurs éducatives et pédagogiques.

LA FORMATION BAFD
PRÉPARE LES FUTURS
DIRECTEURS À :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique qui s'intègre dans un projet éducatif
- Diriger les personnels
- Assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

LES ETAPES :

L'obtention du BAFD nécessite de suivre deux sessions de formation théoriques et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement en France et dans l'ordre suivant :

ÉTAPE 1 : La session de formation générale

ÉTAPE 2 : Le premier stage pratique

ÉTAPE 3 : La session de perfectionnement

ÉTAPE 4 : Le second stage pratique

Ces 4 étapes de formation doivent être effectuées sur une durée maximale de 4 ans.

À l'issue du second stage pratique, le candidat devra rédiger un bilan de formation sur la globalité de son cursus. Celui-ci est soumis à un jury de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) en vue de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

À noter : le jury se réunit de 1 à 3 fois par an selon les régions (dates disponibles par région sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd).

LES ÉTAPES DE LA FORMATION BAFD

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

D'une durée de 9 jours, la session de formation générale permet d'acquérir des notions théoriques (gestion d'un budget, notion d'économat, direction des personnels, etc). Cette session permet d'avoir des notions de base aux fonctions de directeur et de construire le projet personnel de formation du candidat.

ÉTAPE 2 LE STAGE PRATIQUE

Le stage pratique en tant que directeur ou adjoint de direction s'effectue sur une durée de 14 jours. Celui-ci doit être réalisé au maximum 18 mois après l'entrée en formation théorique. Ce stage est l'occasion de réaliser et de conduire son projet pédagogique au sein d'une équipe en Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Il permet de mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions exercées lors du stage.

ÉTAPE 3 LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT

La session de perfectionnement s'effectue sur une durée de 6 jours. Elle permet de faire un premier bilan sur l'expérience acquise en stage pratique, de bénéficier d'un soutien dans l'écriture de son bilan de formation et de faire une mise à jour de ses savoirs. La FSCF propose, dans certaines régions, des thématiques spécifiques.

ÉTAPE 4 LE SECOND STAGE PRATIQUE

Le second stage pratique de direction s'effectue sur une durée de 14 jours (uniquement en France) et doit obligatoirement être accompli en tant que directeur au sein d'un ACM. Il permet de perfectionner les aptitudes acquises au cours du cursus de formation.

A la fin de chacune des quatre étapes de la formation, le directeur de la session ou de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) effectue une appréciation sur l'aptitude du stagiaire à diriger un ACM.

Pendant les deux stages pratiques, le stagiaire doit avoir mis en pratique les différentes notions théoriques abordées en étape 1 et 3.

CALENDRIER BAFD

ÉTAPE 1 LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

DATES	ORGANISATEUR	LIEUX	REGIMES	
AUTOMNE 2014			PENSION COMPLETE	½ PENSION
10/10 au 18/10	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
18/10 au 26/10	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Le Mans (72)	690	-
18/10 au 26/10	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Vannes (56)	690	-
17/11 au 21/11 et 24/11 au 28/11	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁵⁾	Auxerre (89)	700**	560
23/11 au 01/12	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
Novembre 2014	Association UDOVEP ⁽²⁾	Montceau (71)	-	570

HIVER 2014 - 2015

21/12 au 24/12 et 26/12 au 30/12	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
10/01 au 18/01	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	-	550
10/01 au 18/01	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Chemillé (49)	-	550
10/01 au 18/01	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	550
14/02 au 22/02	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
20/03 au 28/03	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*

DATES	ORGANISATEUR	LIEUX	REGIMES	
PRINTEMPS 2015			PENSION COMPLETE	1/2 PENSION
Mars 2015	Association UDOVEP ⁽²⁾	Montceau (71)	-	570
09/03 au 17/03	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁵⁾	Auxerre (89)	700**	560
09/04 au 17/04	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
11/04 au 19/04	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Saint-Jean-de-Monts (85)	690	-
11/04 au 19/04	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Saint-Brieuc (22)	690	-
10/05 au 18/05	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
18/05 au 22/05 et 26/05 au 30/05	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁵⁾	Auxerre (89)	700**	560
01/06 au 09/06	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
11/06 au 19/06	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*

ETE 2015

20/06 au 28/06	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Laval (53)	-	550
20/06 au 28/06	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	690	550
20/06 au 28/06	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	550
21/06 au 29/06	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	540 510*
19/09 au 27/09	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	550
19/09 au 27/09	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	La Roche-sur-Yon (85)	-	550

(1) FSCF Service formation ■ T 01 43 38 89 91 ■ @ bafabafd@fscf.asso.fr

(2) Association UDOVEP ■ T 06 16 94 31 69 ■ @ bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr

(3) Association TEREVA Loisirs ■ T 0 977 400 614 (appel non surtaxé) ■ @ bafabafd.mayenne@fscf.asso.fr

(4) Ligue régionale FSCF Bretagne ■ T 02 99 50 38 11 ■ @ bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr

(5) Comité départemental FSCF Yonne ■ T 03 86 72 11 27 ■ @bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

Tarifs en Euros TTC

*Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires

**Pension complète possible sur demande

CALENDRIER BAFD

ÉTAPE 3 LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT

DATES	THEMES	ORGANISATEUR	LIEUX	REGIMES	
ETE 2014				PENSION COMPLETE	1/2 PENSION
25/08 au 30/08	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	385 350*
29/09 au 04/10	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	385 350*
29/09 au 04/10	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Le Mans (72)	490	385

AUTOMNE 2014

03/10 au 08/10	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
03/10 au 08/10	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
Novembre 2014	Projet et milieu	Association UDOVEP ⁽²⁾	Montceau (71)	-	390
10/11 au 15/11	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	385 350*
10/11 au 15/11	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	La Roche-sur-Yon (85)	-	385
16/11 au 21/11	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
16/11 au 21/11	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*

HIVER 2015

16/02 au 21/02	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Nantes (44)	-	385
16/02 au 21/02	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Saint-Brieuc (22)	490	-
13/03 au 18/03	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
13/03 au 18/03	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
23/03 au 28/03	Recherche et projet pédagogique autour des accueils périscolaires	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁵⁾	Auxerre (89)	500**	390

DATES	THEMES	ORGANISATEUR	LIEUX	REGIMES	
PRINTEMPS 2015				PENSION COMPLETE	1/2 PENSION
02/04 au 07/04	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
02/04 au 07/04	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
Mai 2015	Projet & milieux	Association UDOVEP ⁽²⁾	Montceau (71)	-	390
03/05 au 08/05	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
03/05 au 08/05	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
25/05 au 30/05	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
25/05 au 30/05	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
04/06 au 09/06	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
04/06 au 09/06	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
08/06 au 13/06	Animation et management d'équipe	Comité départemental FSCF Yonne ⁽⁵⁾	Auxerre (89)	500**	390
13/06 au 18/06	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Saint-Jean-de-Monts (85)	490	-
13/06 au 18/06	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Rennes (35)	-	385 350*
14/06 au 19/06	Grille ouverte	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
14/06 au 19/06	Aide à la rédaction bilan	FSCF ⁽¹⁾	Paris	-	380 350*
ETE 2015					
24/08 au 29/08	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Association TEREVA Loisirs ⁽³⁾	Laval (53)	490	-
24/08 au 29/08	Conduite du projet pédagogique et management d'équipe	Ligue régionale FSCF Bretagne ⁽⁴⁾	Vannes (56)	490	-

(1) FSCF Service formation ■ T 01 43 38 89 91 ■ @ bafabafd@fscf.asso.fr
(2) Association UDOVEP ■ T 06 16 94 31 69 ■ @ bafabafd.bourgognesud@fscf.asso.fr
(3) Association TEREVA Loisirs ■ T 0 977 400 614 (appel non surtaxé) ■ @ bafabafd.mayenne@fscf.asso.fr
(4) Ligue régionale FSCF Bretagne ■ T 02 99 50 38 11 ■ @ bafabafd.bretagne@fscf.asso.fr
(5) Comité départemental FSCF Yonne ■ T 03 86 72 11 27 ■ @bafabafd.yonne@fscf.asso.fr

Tarifs en Euros TTC
* Tarifs réduits : stagiaires et licencié(e)s FSCF - Lycées partenaires
** Pension complète possible sur demande

LES MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription au BAFA-BAFD se déroule obligatoirement en deux étapes :

ÉTAPE 1 L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRJSCS)

POUR S'INSCRIRE :

- Se rendre sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr
- Sélectionner la région d'habitation
- Cliquer sur l'onglet « S'INSCRIRE »
- Sélectionner l'inscription souhaitée
- Remplir le formulaire de préinscription

Un lien est ensuite envoyé sur l'adresse mail renseignée dans le formulaire de préinscription permettant de confirmer l'inscription. La confirmation de l'inscription doit être effectuée dans une limite de 7 jours.

ÉTAPE 2 L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Pour s'inscrire à une formation BAFA-BAFD organisée par le Fédération Sportive et Culturelle de France, compléter la fiche d'inscription se trouvant dans les pages suivantes du livret et envoyer celle-ci à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.



BOURSES ET FINANCEMENTS DE LA FORMATION BAFA-BAFD :

Pour faciliter l'accès aux formations BAFA-BAFD, il est possible d'effectuer une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ainsi que du Conseil Général du lieu d'habitation du candidat. D'autres organismes (Mairies, Centre Communal d'Action Sociale, Mission Locale, Pôle Emploi, Comité d'Entreprise) peuvent également, sous certaines conditions, attribuer une bourse.

La Fédération Sportive et Culturelle de France peut faire parvenir au candidat un devis de financement de formation sur demande.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

CENTRE

Inscription et suivi

administratif de votre dossier

Dans les 5 jours ouvrés après la réception de votre dossier d'inscription, la FSCF Ligue de l'Orléanais vous fera parvenir un accusé de réception par e-mail mentionnant l'état de votre dossier (validé, en attente ou refusé). Lorsque les conditions le permettent, les inscriptions sont possibles jusqu'à 3 jours avant le stage. Dans la semaine précédant le stage, une convocation vous sera transmise par e-mail indiquant le lieu, les horaires, le matériel à apporter, la liste et les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage. Dans les 10 jours suivant la fin de la session, vous recevez une attestation de présence de la formation.

Modalités de paiement

Les tarifs présentés sont fixes et valables pour la période du 01/09/2014 au 31/08/2015. Les devis et factures sont édités sur votre demande. Des arrhes d'un montant de 150€ sont versées à l'inscription et encaissées dans les 5 jours ouvrés suivant la réception. Nous acceptons plusieurs paiements, à la condition que l'ensemble du solde soit en notre possession au premier jour du stage. Les paiements peuvent se faire par chèque libellé à l'ordre de « FSCF », ou en liquide. Les chèques ANCV ne sont pas acceptés.

Désistement du stagiaire

Conformément à l'article L114-1 du Code du Commerce, nous précisons que l'inscription est assortie d'arrhes et qu'en conséquence, en cas de rétractation du stagiaire ou de son représentant légal, la FSCF se garde le droit de lui demander en sus de la perte de celles-ci, le paiement de dommages et intérêts supplémentaires.

Avant le début du stage :

- Lors d'un désistement 15 jours ouvrés avant la session, la totalité des arrhes sont rendues au stagiaire.
- Lors d'un désistement intervenant entre 15 jours et le premier jour de la session, le montant des arrhes est totalement dû et la FSCF se réserve le droit de facturer le montant correspondant aux frais d'hébergement et de restauration.

En cours de stage :

- Lors d'un départ pendant un stage, la totalité de la somme reste dû à la FSCF.

Si ce départ est lié à un motif spécifique (ex: décès d'un proche ou état médical ne permettant pas de poursuivre la session), les arrhes restent acquises et un forfait équivalent à 70€ par jour commencé est facturé.

Annulation d'une session

La FSCF se réserve le droit d'annuler une session dans le cas d'effectifs trop peu nombreux ou pour tout autre motif de nature à compromettre le bon déroulement logistique ou pédagogique. Dans ce cas, les participants sont informés par courrier ou téléphone dans les plus brefs délais et la FSCF leur propose une solution personnalisée. En cas de report de la session, le tarif réduit est appliqué systématiquement à tous les stagiaires.

Avances de frais médicaux

Lorsque cela est nécessaire, la FSCF avance les frais médicaux nécessités par l'état de santé d'un stagiaire mineur. Le remboursement de ces frais se fait alors le dernier jour, auprès du directeur du stage.

Horaires et rythmes des sessions

Se former au BAFA et à l'animation volontaire - même occasionnelle-

nécessite une grande disponibilité. De façon à vous faire vivre une situation la plus réelle possible, nous vous proposons un rythme identique à celui d'un Accueil Collectif Mineurs. De ce fait, les journées de formation débutent à 9h et se terminent à 19h pour les sessions en demi-pension, et après la veillée pour les sessions en internat (environ 23h). Lors de sessions en demi-pension, des temps d'animation peuvent être organisés en soirée, à la demande des équipes de formation. La participation à tous les temps de travail est obligatoire et un retard ou une absence peut justifier à lui seul, du renvoi de la session et/ou d'une appréciation non-satisfaisante.

Respect du règlement intérieur de la session

Tout manquement grave à la discipline, mettant notamment en danger la sécurité physique, affective ou morale d'un ou plusieurs membres du groupe sera signalé à la famille ou au responsable légal. Le renvoi du stagiaire peut alors être prononcé. Dans ce cas, la totalité du paiement reste acquis à la FSCF et les frais occasionnés par le retour du stagiaire à son domicile sont à la charge de la famille ou du tuteur légal. Par ailleurs, conformément aux dispositions légales en vigueur, tout acte répréhensible pénalement fait l'objet d'un signalement aux autorités compétentes (forces de police, douanes, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

Les stagiaires restent responsables de leurs affaires personnelles pendant les formations. En conséquence, la FSCF déclinera toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



FICHE D'INSCRIPTION

À retourner à :
Ligue régionale FSCF Orléanais
1240 rue de la bergeresse - 45160 Olivet

FORMATION SOUHAITÉE

- ☐ BAFA formation générale
- ☐ BAFA approfondissement
- ☐ BAFA qualification
- ☐ BAFD formation générale
- ☐ BAFD perfectionnement - recyclage

Dates du stage :

Régime : ☐ Pension complète ☐ 1/2 pension ☐ Externat

Lieu :

Thème :

J'ai déjà effectué ma formation générale BAFA à la FSCF ☐ Oui ☐ Non

OBLIGATOIRE : N° d'inscription Jeunesse et Sport

(Obtenu après inscription en ligne sur www.bafa-bafd.gouv.fr)

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Date de naissance : / /

N° Sécurité Sociale :

Je suis membre d'une association FSCF ☐ Oui ☐ Non

Numéro de licence :

Je suis membre d'une structure partenaire* ☐ Oui ☐ Non

Nom de la structure :

Je bénéficie d'une prise en charge financière ☐ Oui ☐ Non

Organisme : Montant : €

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la fédération. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à juridique@fscf.asso.fr.

(*) contactez-nous pour savoir si vous faites partie d'une structure partenaire.

ACCORDS ET AUTORISATIONS

À REMPLIR PAR TOUS LES STAGIAIRES

Je soussigné(e) (père-mère-tuteur légal-stagiaire majeur)

accepte les conditions générales de vente et autorise Mr / Mme

☐ à s'inscrire au stage BAFA (type) se déroulant du / / au / / et à pratiquer toutes les activités prévues lors du stage,

☐ à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir,

☐ à voyager seul(e) en cas de renvoi décidé par le directeur de la session,

☐ à être véhiculé par la FSCF,

AUTORISE TOUT MÉDECIN RESPONSABLE, LE CAS ÉCHÉANT :

☐ à prescrire de toute urgence tout traitement médical,

☐ à faire hospitaliser et pratiquer toute intervention chirurgicale, rendue nécessaire par l'état de santé de mon fils ou ma fille. Dans ce cas, je m'engage à rembourser intégralement la FSCF des frais avancés,

AUTORISE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE :

☐ à utiliser l'image de mon enfant à des fins de communication interne et externe, sur de multiples supports (plaquettes, sites internet institutionnels, affiches, flyers, clips...)

☐ à diffuser les coordonnées de mon fils, ma fille aux autres stagiaires, afin d'organiser éventuellement un co-voiturage,

☐ à utiliser les coordonnées téléphoniques de mon fils, ma fille pour le (la) tenir informé(e) d'actualités concernant l'animation (Newsletters, offres d'emplois...).

Fait à

le / /

Signature

ALLERGIES OU RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES :

Pour bénéficier d'un régime particulier, seule une prescription médicale écrite et émanant d'un professionnel de la santé sera considérée comme valide, et - si elle est fournie suffisamment à l'avance -, permettra une adaptation des menus du stagiaire concerné.

DOSSIER À RENVoyer COMPLET

Constitution du dossier

☐ Fiche d'inscription

☐ Photo

☐ Fiche « Accords et Autorisations »

☐ Paiement - arrhes (150€)

☐ Paiement solde

☐ Photocopie papier d'identité

CADRE RÉSERVÉ À LA FSCF

Dossier reçu le / /

☐ Complet

☐ En attente

☐ Refusé

MA BANQUE SOUTIENT LES JEUNES QUI S'ENGAGENT



**Vous avez moins de 26 ans
et vous vous engagez
pour les autres ?
Le Crédit Mutuel vous offre**

50€⁽¹⁾

Sapeur-pompier, arbitre, animateur
BAFA, président ou trésorier
d'association, volontaire au service
civique, bénévole lors des festivals
dont le Crédit Mutuel est partenaire...

Chaque jour, des jeunes s'engagent
dans des actions d'entraide,
des missions humanitaires,
dans l'enseignement de pratiques
sportives... bref, se mettent
au service des autres.

**Fidèle à ses valeurs,
le Crédit Mutuel soutient
cet engagement en
leur versant 50€.**



Crédit Mutuel

(1) Offre valable une fois. Somme non cumulable, versée sur un compte ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals partenaires du Crédit Mutuel. Prime versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel. Conditions Juillet 2014, Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 2 093 710 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Talbot 75 436 Paris Cedex 9.